#### REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix -Travail - Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON Peace - Wo k - Fatherland

### CENTRE INTERNATIONAL DE RÉFÉRENCE "CHANTAL E I'/A" POUR LA RECHERCHE SUR LA PRÉVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DU VII-/SIDA

DECISION N° CIRCB/DIR/SAFC

Portant autorisation de reversement des retenues sociales (CNPS + PENSION CIVILE) prélevées sur les salaires du Directeur et du Directeur Adjoint du CIRCB juin 2016.

#### LE DIRECTEUR

la Constitution Vu

la loi nº 96/016 du 04 janvier 1996 portant loi-cadre dans le domaine de la santé; Vu

la loi nº 99/016 du 22 décembre 1999 portant Statut Général des Etablissement Publics et des Vu Entreprises du secteur public et parapublic ;

la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Eta:; Vu

le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement; Vu

le décret n° 2012/249 du 31 mai 2012 portant création, organisation et fonctionnement du Centre Vu International de Référence « Chantal BIYA » pour la recherche sur la provention et la prise en charge

Vu le décret n° 2012/435 du 1er octobre 2012, portant nomination :l'un Directeur au Centre International de Référence « Chantal BIYA » pour la recherche sur la prévention et la prise en charge

la résolution N°0005/2014/R/CIRCB/COGE du 17 Janvier 2014 adoptant le budget 2014 du Vu

la résolution n°0010/2014/R/CIRCB/PCOGE du 17 janvier 2014 autorisant l'application de la Vu classification des personnels, du barème des salaires, ainsi que le paier lent des primes de logement et de recherche, adoptés à la session du Comité de Gestion du CIRCB en sa session du 06 juin 2013.

Vu la circulaire n°00000999/C/MINFI du 31 Décembre 2015 portant instruction relatives à l'exécution des lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres O ganismes Subventionnés, pour l'exercice 2016.

la résolution N°04/R/COGE/CIRCB du 15 janvier 2016 portant adoption du buc get du CIRCB pour VII

la lettre N°000001348/L/MINFI/SG/DGB/DPC/B8/Th du 19 février 2016 portant approbation du budget du VII Centre International de Référence Chantal Biya (CIRCB) pour l'exercice 2016.

Considérant les nécessités de service ;

#### **DECIDE**:

Article 1er: il est autorisé le reversement des retenues sociales (CNPS + PENSION CIVILE): XAF 31.500 (trente un mille cinq cent francs CFA) à reverser à la CNPS pour le compte de Directeur Adjoint et XAF 31.757 (Trente un mille sept cent cinquante sept francs CFA) à reverser au TRESOR pour le compte du Directeur, ligne budgétaire 620400 «cotisation CNPS(part salariale) » exercice 2016.

Article 2: la présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

<u>Ampliations</u>

- Secrétariat DIR
- SAFC
- Contrôleur Financier
- Agent Comptable
- Chrono

Yaoun lé, le

Siège: BP / P.O BOX: 3077 Yaoundé - Messa Tél.: (237) 22 31 54 50 / Fax: (237) 22 31 54 56

E m: III: contacts & circb-cameroun org

Site web : www.circb-cameroun.org Décret présidentiel N° 2012/249 du 31 mai 2012



CENTRE INTERNATIONAL DE RÉFÉRENCE "CHANTAL 31 YA" POUR LA RECHERCHE SUR LA PRÉVENTION ET LA PRISE EN CHAR SE DU VIH/SIDA

# ORDRE DE PAIEMENT Exercice : 2016 N° :....

Objet de la N° Bo	C ou CONTRAT	riputation	Montant	
Lu Directour du étress mois de juis 2016		620400	+ 317579	
Compte à débiter :	Mont	ant à précompter	guestioners,	
Pièces justificatives :	Wont	ant net à payer	4317274	
	(En let	Arrête le présent mandat de palement à la somme de : Mente Lan Malle (En lettres Sept Cent Can que ante Sept Planes JA		
Pour acquis la somme de :(En lettres	Date :	Signature de l'o	75	
	Vu boı	n à payer pour la so		

## Palement par virement

	Compte à créditer-bénéficiaire :
E	tablissement bancaire :
	to the series of
A	Agence de .